

LE PHARE FOUILLEUR

Bulletin d'humeur n° 162 - Samedi 5 septembre 2015

« La libre communication des pensées et des opinions est un des droits les plus précieux de l'Homme : tout Citoyen peut donc parler, écrire, imprimer librement, sauf à répondre de l'abus de cette liberté dans les cas déterminés par la Loi ».

Déclaration des droits de l'Homme et du Citoyen - Article XI - 1789

Mort d'enfants... deux poids, deux mesures !

Madame, Monsieur, cher(e)s ami(e)s et compatriotes,

Nous avons tous été meurtris d'apprendre les conditions de la mort d'Aylan KURDI, l'enfant syrien âgé de trois ans, retrouvé mort par noyade mercredi 2 septembre sur une plage de Bodrum en Turquie.

Instrumentaliser cette mort pour faire accepter aux pays d'Europe l'arrivée d'un nombre déraisonnable, voire très alarmant, d'immigrés clandestins est particulièrement honteux !

C'est de la manipulation sans vergogne.

D'autant que *le père de l'enfant*, qui vivait en Turquie depuis trois ans *ne fuyait pas la guerre*, de l'aveu même de sa sœur vivant au Canada, *il voulait venir en Europe pour...se refaire les dents !!!*

Le premier responsable de la mort du garçonnet, de son autre jeune frère et de son épouse (cette dernière ne savait pas nager), **c'est le père de l'enfant, Abdallah KURDI !**

Constat lucide : monter dans une embarcation qui n'est pas prévue pour contenir douze personnes implique que toute personne embarquée dans ces conditions est en péril, et ce péril a provoqué la mort de trois des membres de sa famille.

Le chavirage du bateau a été provoqué par certains des passagers qui se sont levés et l'ont déséquilibré. A qui la faute...à l'Europe ?

Comme la photo du petit Aylan a fait le tour du monde, paraît-il, je ne la reproduirai donc pas, volontairement.

Par contre j'ose vous présenter une autre photo, qui elle n'a pas fait le tour du monde alors qu'elle aurait dû le faire en son temps. Elle rappelle la barbarie des lâches *ihadistes algériens*. La voici dans toute son horreur :



Il s'agit du corps d'un petit garçon au prénom resté inconnu, égorgé par les tueurs *ihadistes* du FLN algérien, le 20 août 1955 à El-Halia (Constantine / Algérie Française).

Il aimait jouer, il aimait ses parents qui ne cherchaient pas à fuir l'Algérie Française, dont *Charles-le-Félon* avait promis qu'elle le resterait tant qu'il serait vivant (authentique), ***il aimait la vie mais il avait le tort d'être un petit Français d'Algérie alors...les *ihadistes algériens* l'égorgèrent sans pitié, comme ils le font pour un mouton.***

Suivant que l'on est un petit enfant syrien mort noyé ou un petit enfant Français d'Algérie égorgé par des *ihadistes*, la photo du petit cadavre est ou n'est pas diffusée et les artistes chantent ou non en mémoire du défunt enfant. **C'est bien vrai : deux poids, deux mesures !**

Les guerres fratricides au sein des pays arabes, sont le résultat de l'incapacité des responsables à gouverner leurs nations, ruinées par des dictateurs anciennement et ouvertement soutenus par certains pays européens dont la France.

**LA MORT d'Aylan KURDI
DEVRAIT FAIRE HONTE AUX PAYS ARABES
ET NON AUX PAYS EUROPEENS !**

Merci de votre aimable considération. Bien cordialement.
Michel SALANON

largosalan@hotmail.fr